

saumon, etc.), le homard, les coquillages, les champignons, les truffes et les épices, les choux, les salsifis, les féculents non décortiqués, les fromages fermentés, les fraises, les figues, noix, noisettes, amandes, le pain imparfaitement cuit, les pâtisseries, le sucre, le chocolat et les bonbons. L'usage des féculents sera restreint, et ceux-ci seront surtout pris en potages (bouillies). Le pain, surtout, sera réduit considérablement. Le lait, dans le cas de fermentations anormales intenses, exagère la flatulence; la bière, le cidre, les vins mousseux et sucrés, doivent être interdits également aux flatulents. Comme boissons, on ne permettra que l'eau teintée de vin vieux, l'eau pure, ou une eau minérale légère; l'usage des infusions aromatiques chaudes, soit au cours, soit à la suite du repas, est de recommandation banale. Parfois les malades se trouvent bien de l'usage d'une eau minérale légère additionnée par bouteille d'une ou deux rondelles de citron.

Il est essentiel que les malades mangent lentement et mastiquent avec soin. On remédiera à l'insuffisance de la dentition par les moyens appropriés.

L'usage du tabac, surtout à jeun, exagère la flatulence; — le fait est d'observation courante. — Les fumeurs devront donc renoncer d'une façon absolue à l'usage du tabac. On interdira d'autre part le port du corset et l'on recommandera aux malades de porter des vêtements flottants ou peu serrés à la taille.

L'unique traitement de la flatulence consistait jusqu'ici à faire absorber aux malades, après les repas, des poudres absorbantes : poudre de charbon, magnésie, craie préparée, sous-nitrate de bismuth, etc. Nous ne contestons pas l'utilité de cette médication, mais elle ne saurait prétendre à guérir la flatulence; elle est purement palliative. Quoi qu'il en soit, il est indiqué de faire prendre après les repas des paquets contenant une certaine quantité de ces poudres; il nous a paru avantageux d'y adjoindre de la poudre de racines de belladone ou du chlorhydrate de morphine à très petites doses. On peut faire prendre, après chaque repas, deux des paquets suivants :

Bicarbonate de soude . . . . .	} aa	0 gr. 50
Craie préparée . . . . .		
Magnésie calcinée . . . . .		0 gr. 25
Poudre de racine de belladone . . . . .		0 gr. 015

pour un paquet ou cachet. Le premier paquet sera pris immédiatement après, le second une ou deux heures après le repas. On peut encore faire prendre l'un des paquets suivants :

Craie préparée . . . . .	1 gramme.
Sous-nitrate de bismuth . . . . .	50 centigrammes.
Magnésie hydratée . . . . .	1 gramme.
Chlorhydrate de morphine . . . . .	1 milligramme.

pour un paquet.

Le meilleur traitement consiste dans l'emploi de la médication excito-motrice; nous avons l'habitude de prescrire aux flatulents de prendre chaque matin un verre d'eau de Vichy tiédie au bain-marie à 58 degrés, additionnée d'une cuillerée à café de :

Bicarbonate de soude . . . . .	} aa	40 grammes.
Sulfate de soude . . . . .		
Chlorure de sodium . . . . .	} aa	10 grammes.
Phosphate neutre de soude . . . . .		

quelquefois le malade prend un second verre d'eau salée, une demi-heure avant son diner.

Nous avons vu ce qu'il fallait penser des médicaments dits antiseptiques, c'est-à-dire du naphthol et de ses dérivés, du salol, etc., dont tant de médecins abusent encore, sur la foi de travaux théoriques. Nous croyons devoir repousser formellement l'emploi de ces médicaments dont l'effet le plus clair est d'exagérer les phénomènes d'excitation de l'estomac.

L'acide chlorhydrique qui n'est pas toujours efficace peut être prescrit en solution dans l'eau chloroformée :

Acide chlorhydrique . . . . .	2 grammes.
Eau chloroformée . . . . .	200 —

Une cuillerée à soupe après chaque repas dans de l'eau sucrée.

On peut également faire prendre un verre d'eau tiède additionnée d'une cuillerée à café de sel de Carlsbad, ou bien avant chaque repas un verre d'eau de Vic-le-Comte ou de Saint-Nectaire.

On peut encore employer l'ipéca à petites doses, sous forme de pastilles (2 à 5 après chaque repas), de poudre (2 à 5 centigrammes mélangée à la magnésie, au bicarbonate de soude), de teinture (IV à V gouttes), mais cette dernière médication est moins efficace que la première.

Nous avons indiqué parmi les médicaments doués d'un pouvoir antifermentescible le fluorure d'ammonium qui, d'après M. Albert Robin, aurait la propriété, à la dose de 1 pour 1000, d'arrêter le développement du ferment lactique. M. Albert Robin fait prendre après chaque repas une cuillerée à soupe de la solution suivante :

Eau distillée . . . . .	500 grammes.
Fluorure d'ammonium . . . . .	1 gramme.

M. Albert Robin a encore conseillé récemment l'emploi du soufre iodé et celui de l'iodure double de bismuth et de cinchonidine, sous le nom d'érythrol. Il formule ainsi :

Érythrol . . . . .	2 à 10 centigrammes.
Fluorure de calcium . . . . .	2 à 10 —
Magnésie calcinée . . . . .	10 —

M. S. A. Pour un cachet. Donnez un cachet à la fin de chaque repas.

Ce sel conviendrait particulièrement dans les fermentations butyriques.

Les purgatifs salins, répétés à intervalles variables, sont indiqués quand il existe de la diarrhée. Quant à la constipation, on la combattra par les moyens appropriés.

Le lavage de l'estomac est surtout utile quand il existe une dilatation avec stase, d'origine mécanique; il constitue en pareil cas le meilleur moyen de combattre les douleurs, les vomissements, la flatulence et en un mot toutes les conséquences de la fermentation des aliments.

Il est encore utile dans la dilatation atonique des vieux dyspeptiques avec fermentations intenses; par contre, il est inefficace chez les hyperpeptiques avec déglutition d'air.